



## **AUGMENTATION SCANDALEUSE DES LOYERS DU CROUS : NOUS NE PAIERONS PAS !**

Ce mardi 27 février est annoncé par la présidente du CNOUS, **Bénédicte Durand**, la fin du gel des loyers CROUS et une hausse de **3,5%** des loyers CROUS dans l'ensemble de la France. Une augmentation qui se traduit durement dans le Haut-Rhin, avec une surprise supplémentaire : un **alourdissement des charges !**

### **Augmentation de 12€ par mois dans le Haut-Rhin !**

Nous dénonçons cette hausse de loyer qui fait porter le poids du sous-financement du CROUS par l'état sur les étudiant.es les plus précaires. Cela va à l'encontre du modèle de CROUS et de celui d'un **service public émancipateur**. D'autant plus que cela s'inscrit dans une dynamique de désengagement envers la jeunesse : **900 millions d'euros supprimés dans le budget de l'enseignement supérieur** ainsi que la hausse des charges de 3,5% l'an dernier.

Nous, **étudiant.es**, ne **paierons pas le sous-financement du CROUS**, au nom de la rénovation énergétique. Faire sortir les logements de l'insalubrité et les rénovations énergétique sont une nécessité, mais pas sur le dos des étudiant.es les plus précaires, qui sont de plus en plus nombreux.

### **Nous ne paierons pas à la place de l'Etat !**

Ne soyons pas dupes face à la communication du gouvernement. Non, l'augmentation ne sera pas de 6€ par mois, localement c'est bien le double que vont payer les étudiant.es : un **trou de 12€ en moyenne que vont subir les étudiant.es dans leur budget mensuel** alors même que l'on sait que le logement est déjà le premier poste de dépense des étudiant.es. Nous avons alerté sur l'augmentation du coût de la vie pour les étudiant.es et sur les situations de mal-logement dans le Haut-Rhin, cette élévation de 3.5% est loin d'être anodine et ne doit pas être anecdotique : les étudiant.es qui ne pourront pas louer de logement CROUS **risquent la rue** ou pourraient **sacrifier** un autre poste de dépense comme **l'alimentation ou les soins**.

Sur le Haut-Rhin, cela représente en moyenne **142€ par an**. Pour l'ensemble du **CROUS de Strasbourg**, cette augmentation du loyer, couplée à une augmentation des charges, entraînera une dépense annuelle supplémentaire de **100 à 250€**.

### **Une mobilisation à venir**

Malgré la tentative d'endormissement avec une annonce pendant les vacances, la contestation autour de cette mesure ne cesse de croître, à voir la **pétition lancée nationalement par l'Union Étudiante** dont les signatures augmentent quotidiennement. De notre côté, nous regarderons attentivement les résultats du vote au CA du CROUS qui se tiendra le 13 mars à Strasbourg. Quelle que soit l'issue de ce vote, une **mobilisation** sera faite contre l'abandon global du gouvernement envers la jeunesse.

Communauté Solidaire des Terres de l'Est  
Syndicat Etudiant du Haut-Rhin  
Nos Réseaux



Communauté Solidaire  
des Terres de l'Est



@cste\_68



cste68.fr

### Contacts Presse



[contact@cste68.fr](mailto:contact@cste68.fr)

Mathieu Bellegueulle, Elu CROUS :

06 71 15 88 21

Manon Denizot, Présidente

07 86 79 38 51